

**Direction Opérationnelle des Télécommunications -Annaba-
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique**

**AVIS DE CONSULTATION PAR VOIE DE PUBLICATION
SUR SITE WEB D'ALGERIE TELECOM
N° 09/2026**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Annaba lance une consultation pour **l'acquisition de climatiseurs au profit de ses services**, comprenant les équipements suivants :

- **11 climatiseurs de 12 000 BTU ;**
- **08 climatiseurs de 18 000 BTU ;**
- **03 armoires de climatisation de 48 000 BTU ;**
- **Supports métalliques adaptés à chaque type de climatiseur.**

Et ce, conformément aux prescriptions techniques ci jointes :

Éligibilité des candidats

Le présent avis de consultation est ouvert aux **personnes physiques ou morales de droit algérien**, disposant des capacités **techniques, professionnelles et financières** nécessaires à la fourniture et à l'installation, le cas échéant, des équipements de climatisation objet de la présente consultation.

Les candidats doivent être en mesure d'assurer la fourniture des équipements conformément aux spécifications techniques et aux exigences définies dans le cahier des charges.

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges, **munies du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Adresse : BOULEVARD BOUZERED HOCINE- ANNABA-23000**

Contre le versement auprès de **la banque BNA, Agence 482 Plaine ouest 08 Mars Annaba**, d'un montant de **Trois mille dinars algériens (3.000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement : au compte bancaire : N° **001 00482 0300000079/57**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dument mandaté à cet effet.



Présentations des Offres

Les offres doivent être présentées comme suit :

L'offre sera présentée par un **Dossier Administratif** une **Offre Technique** et une **Offre Financière** insérées dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du prestataire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, les mentions « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIERE** »,

Les trois enveloppes sus mentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du prestataire comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE-ALGERIE TELECOM-SPA
DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA
Adresse : Boulevard Bouzered Houcine Annaba
AVIS DE CONSULTATION N°09 /AT/DOT23/SDFS/DAL/2026
« ACQUISITION DES CLIMATISEURS AU PROFIT D'ALGERIE TELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA »

**« SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION AD-HOC D'OUVERTURE
DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES»**

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze jours (**15jours**) calendaires à compter de la date de la 1ère parution du présent avis sur le **Site WEB Officiel d'Algérie Télécom (safqatic.dz) : www.algerietelecom.dz**

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Dans les mêmes heures

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée. il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise soumissionnaire est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis

